

30 septembre 2011



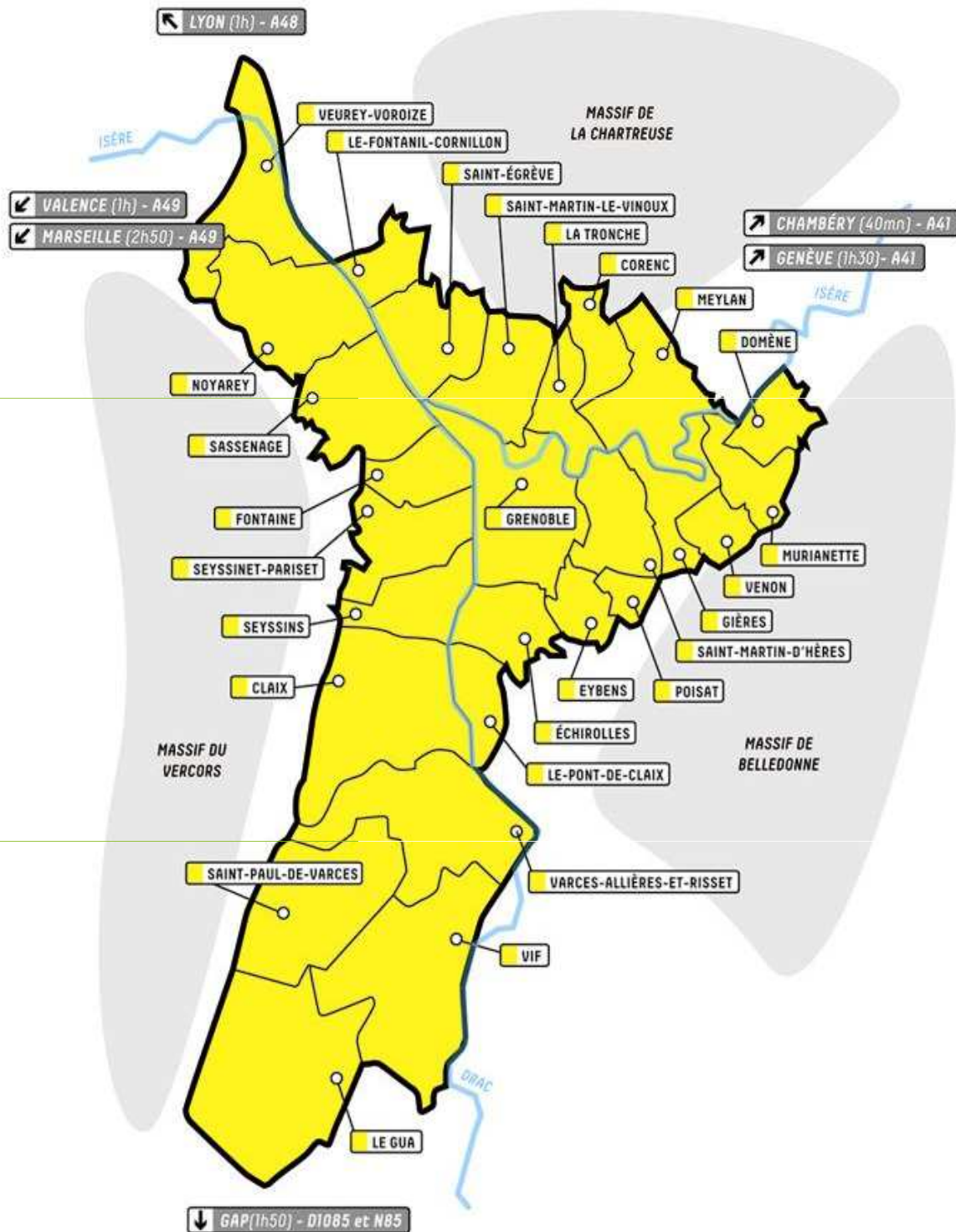
mur | mur

CAMPAGNE ISOLATION



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie





Grenoble – Alpes Métropole

- Communauté d'agglomération regroupant 27 communes
- 400 000 habitants

Compétence de l'agglomération :

- Habitat
- Développement économique
- Mobilité et transports
- Espaces naturels et de loisirs
- Grands équipements (stade, patinoire),
- Assainissement
- Collecte et traitement des déchets
- Environnement (énergie, climat, bruit, air)



Pourquoi ce projet ?

Passer de projets de démonstration et d'expériences pilotes (OPATB) à un projet visant la **massification des interventions**

→ **Objectifs environnementaux (Plan Climat local)**

- **8 000 tonnes de CO₂ évitées / an** attendues à fin d'opération sur parc énergivore 1945-1975 le plus important en volume
- Soutien à l'évolution de la filière du bâtiment

→ **Objectifs sociaux (Plan Local Habitat)**

- **Lutte contre la précarité énergétique** des ménages les plus démunis (aides et accompagnement)
- Eligibilité des copropriétés dégradées à Mur / Mur
- Participation à la production de loyers maîtrisés



OBJECTIFS

- Inciter et soutenir des réhabilitations thermiques de **copropriétés privées construites entre 1945 et 1975** sur le territoire de l'agglomération
- Durée : **4 ans (2010-2013)**
- Objectif: **5000 logements** (environ 150 copropriétés)
- 12 M€ budget Métro (hors recettes)
- Partenaires: communes, Ademe, Anah, Fournisseurs d'énergie, Région Rhône Alpes



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

LE DISPOSITIF



- Une campagne de communication
- Un guichet unique d'information:
l'Agence Locale de l'Energie et du Climat
- Un opérateur de suivi-animation
intercommunal: **Pact de l'Isère**



mur | mur
CAMPAGNE ISOLATION



TRAVAUX AIDES

- Objectif **96 kWh_{ep}/m².an**
(objectif BBC Effinergie Réhabilitation)

- Des prescriptions techniques à respecter établies par un **référentiel travaux** qui décrit, poste par poste, les minimums de performance thermique requis.

- 3 bouquets de travaux plus ou moins ambitieux:
 1. **offre progressive** (isolation murs)
 2. **offre complète** (isolation murs/toiture/plancher)
 3. **offre exemplaire** (complète+menuiseries+ventilation)



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

AIDES FINANCIÈRES DE L'OPÉRATION

Une aide globale à la copropriété :

un objectif de déclencher le vote des travaux en AG de copropriété

(% du montant des travaux HT)	aide globale
Offre rénov progressive	15%
Offre rénov complète	30%
Offre rénov exemplaire	50%

Financeurs :

- Métro
- Communes
- Fournisseurs d'énergie (CEE)
- ADEME (Rénovations exemplaires)





COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

AIDES FINANCIERES DE L'OPERATION

Des aides individuelles complémentaires

Un objectif de solvabilisation des ménages les plus fragiles

Aide à la personne (sur quote part restante):

Propriétaire occupant				Propriétaire bailleur
hors plafonds	majoré	social	très social	loyer libre
0%	30%	70%	80%	0%

Financiers :

- Métro
- Communes
- Anah

+ prime FART (1600 €/logt) pour les sociaux/très sociaux



mur | mur
CAMPAGNE ISOLATION



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

AIDES FINANCIERES DE L'OPERATION

**Une aide individuelle pour les travaux en partie privative
(changements de menuiserie)**

= pré requis: vote bouquet travaux

Aide financière:

Métro: 5% coût HT plafonné à 500 € par logement

Commune: 5% coût HT plafonné à 500 € par logement

Spécificité traitement acoustique zone bruit

surcoût pris en charge à 80 % par l'ADEME après vérification du niveau de bruit dans le logement



mur | mur
CAMPAGNE ISOLATION



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

AIDES FINANCIERES COMPLEMENTAIRES

Dispositifs locaux soutien habitat privé:

OPAH Copropriétés Dégradées et Loyers Maitrisés

Financement possible du reste à charge par les aides de droit commun :

→ Les crédits d'impôts

→ Le prêt à taux zéro : éco prêt à taux zéro



mur | mur
CAMPAGNE ISOLATION

La Formation « REBBAC » destinée aux professionnels

“Savoir rénover un bâtiment à basse consommation d'énergie dans une approche multicritères”

- Une des mesures d'accompagnement pour garantir le respect du référentiel de travaux de Mur/Mur Campagne Isolation, afin d'assurer la qualité des travaux réalisés, par une **formation préalable proposée aux maitres d'oeuvres et entreprises**
- Une impulsion à l'offre de formation Rhone alpine à la “**Rénovation à basse consommation d'énergie**”
- Une approche **pluridisciplinaire** (Architecte/Thermicien/Economiste/Entreprises..) et **multicritères** (Energie, Architecture, Economies, Santé)

La Formation « REBBAC » destinée aux professionnels

➡ **2 sessions** à Grenoble en 2010 (25-26-27 Mai et 16-17-18 Nov)

➡ **36 professionnels** “intervenant localement” sélectionnés et formés :

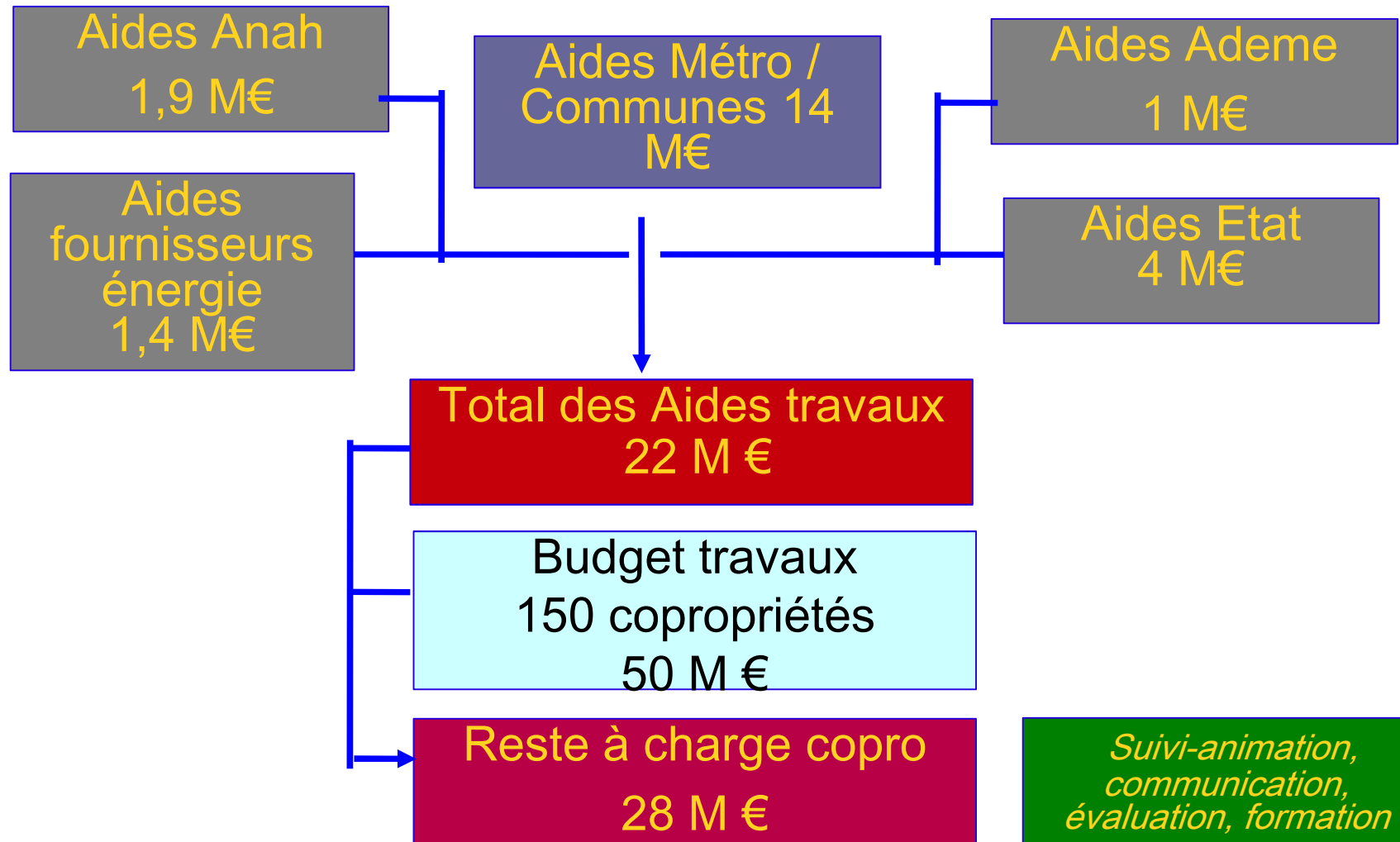
- 6 Maîtres d'œuvre opérateurs
- 10 Architectes (maîtres d'œuvre)
- 10 Bureaux d'études
- 4 Entreprises
- 5 Economistes
- 1 OPC



➡ Des sessions en 2011 en Rhone Alpes, accessibles à un public plus large (Regional/National)

FINANCEMENT GLOBAL

= 50 M€ travaux attendus/ 40% d'aides publiques



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE



mur | mur
CAMPAGNE ISOLATION

*Suivi-animation,
communication,
évaluation, formation
2,3 M €
(50% aides Ademe,
Région RA, Anah)*

POINT D'AVANCEMENT

338 demandes d'information depuis le lancement du dispositif

7000 logements engagés (121 copropriétés) dans les études préparatoires dont **9** copropriétés **OPAH Copropriétés Dégradées** (580 logts)

1100 logements en vote travaux à fin 2011

1700 logements sur liste d'attente

= FORTE MOBILISATION DES COPROPRIETES



1ers CONSTATS

- **57 logements par copropriété** en moyenne (47 à Grenoble, 67 hors Grenoble)
- **57%** en chauffage collectif à Grenoble, 35% hors Grenoble
- **180 kWh/m²/an en moyenne** (sur 55 copropriétés en chauffage collectif)

Passer le message à ton voisin



COPROPRIÉTAIRES,
ISOLER VOTRE IMMEUBLE PAR L'EXTÉRIEUR C'EST :

- + D'ÉCONOMIES
- + DE CONFORT
- + DE VALEUR IMMOBILIÈRE
- + POUR LA PLANÈTE

Grenoble-Alpes Métropole et ses partenaires participent financièrement aux travaux d'isolation des copropriétés construites entre 1945 et 1975.

mur | mur
COMMUNE SOLUTION

 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

INFORMATIONS // Agence Locale de l'Énergie
4 Rue Voltaire - 38000 Grenoble - murmur@ale-grenoble.org - lametro.fr
Tél. 04 76 14 00 10

IMMOBILIER Condonnerie

Condonnerie
111 MARCHE

Passer le message à ton voisin



COPROPRIÉTAIRES,
ISOLER VOTRE IMMEUBLE PAR L'EXTÉRIEUR C'EST :

- + D'ÉCONOMIES
- + DE CONFORT
- + DE VALEUR IMMOBILIÈRE
- + POUR LA PLANÈTE

Grenoble-Alpes Métropole et ses partenaires participent financièrement aux travaux d'isolation des copropriétés construites entre 1945 et 1975.

mur | mur
COMMUNE SOLUTION

INFORMATIONS // Agence Locale de l'Énergie

4 Rue Voltaire - 38000 Grenoble - murmur@ale-grenoble.org - lametro.fr

Tél. 04 76 14 00 10

1ers CONSTATS

- 57% de propriétaires occupants
- 44% des propriétaires occupants à profil social, 68 % en OPAH CD
- Des coûts de travaux légèrement inférieurs au prévisionnel
- Des fortes contraintes sur l'offre exemplaire (juridiques, techniques et financières)
- 42% de copropriétés très motivées



MUR/MUR PHASE II : QUELLE SUITE ?

- Mur/Mur: un effet levier évident, mais un modèle économique difficilement «reproductible et généralisable»

- la Métro engage une réflexion sur la poursuite de ce dispositif en :
 - 1. étudiant des nouveaux modèles d'organisation et de financements**
= en partenariat avec CDC Climat

 - 2. étudiant l'expérimentation de systèmes d'ITE innovants**



MUR/MUR PHASE II : un nouveau modèle d'organisation et de financements ?

- Quel dispositif / structure pour répondre à la demande des copropriétés, au-delà de la campagne mur/mur ?
- Quel modèle économique envisager afin de limiter l'appel à des subventions publiques locales ?
- Quels mécanismes financiers mobiliser pour accompagner la démarche des copropriétés ?
- Quel cadrage juridique et évolutions réglementaires possibles ?
- Quels coûts de transaction pour les maitres d'ouvrage du dispositif et leurs partenaires ?
- Quels nouveaux acteurs ?